

RÈGLEMENT DE LA FOULÉE DES REMPARTS

Art 1 Organisation : L'Office Municipal des Sports de Chabeuil avec l'aide des associations sportives de Chabeuil, organise la Foulée des Remparts le samedi 18 octobre 2025 aux stades des Flandennes à Chabeuil.

Art 2 Programme :

1_ Animation sportive non compétitive et gratuite sous forme de courses à pied.

Départ 15h15 effectué dans l'enceinte du stade des Flandennes.

2_ Courses hors stade chronométrées de 5 km et 14 km.

Les deux courses partent à 15 h 00 du stade des Flandennes et arrivent au point de départ.

La course de 5 km concerne les catégories féminines et masculines suivantes : Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Vétérans 1, Vétérans 2, Vétérans 3, Vétérans 4.

La course de 14 km concerne les catégories féminines et masculines suivantes : Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Vétérans 1, Vétérans 2, Vétérans 3, Vétérans 4.

Marcheurs et bâtons interdits

Art 3 Inscriptions :

Ouvert à tout public -

Pour les personnes mineures : Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation,

Ou - attestation confirmant que chacune des rubriques du questionnaire de santé donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Pour les personnes majeures : Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, ou d'un « Pass' J'aime Courir » complété par le médecin, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.

Ou- Une attestation indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé « PPS » mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. (<https://pps.athle.fr>) Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation.

Les concurrents devront respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance physique ou technique.

Une autorisation parentale.

Art 4 Engagements : ils seront pris

- **Par courrier** adressé avant le **12 octobre 2025** à Office Municipal des Sports de Chabeuil 15 rue des Ecoles - 26120 Chabeuil, joindre une photocopie de sa licence ou de son certificat médical et un chèque du montant de l'inscription.

- **Par internet sur le site :** le-sportif.com jusqu'au **14 octobre 2025 minuit**

- **Ou sur place le 18 octobre 2025 de 12 h à 14 h 00 avec majoration de 2 € si inscription le jour de la course**

Montant : 7 € pour le 5 km et 14 € pour le 14 km.

Art 5 Remise des récompenses : Elle aura lieu vers 17 h et ne seront remises qu'aux compétiteurs présents.

Des bons d'achats seront répartis entre les trois premiers au temps scratch féminins et masculins des courses 14 km

Ainsi que des lots offerts par notre partenaire RUN EXPERT CONSEIL pour trois premiers au temps scratch féminins et masculins de chaque course et un au premier de chaque catégorie (sans cumul).

Art 6 Ravitaillements : prévu environ tous les 5 km et à l'arrivée.

Art 7 Service médical : La couverture médicale est assurée par la Protection Civile.

Art 8 Un lot sera remis aux quatre cents premiers inscrits. Maillot offert pour inscription au 14 km.